

COMMENT GÉRER VOTRE CHANTIER LORS DE L'INTERRUPTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Voici quelques conseils pour vous aider à faire en sorte que votre chantier de construction, la structure partiellement érigée et la zone avoisinante demeurent bien sécuritaires et protégés pendant une interruption de la construction.

- Cet aide-mémoire ne renferme que des conseils d'ordre général.
- Veuillez consulter les dispositions et les conditions de votre police pour obtenir des détails supplémentaires relatifs à vos obligations à l'égard des chantiers de construction et des structures partiellement érigées.
- En cas de divergence entre ces orientations générales et votre police, les dispositions de votre police prévaudront.

Les chantiers de construction sont exposés à de nombreux sinistres lorsque des travaux s'y déroulent. Or, lors d'une interruption des travaux de construction durant une certaine période, ces risques de sinistres peuvent augmenter considérablement. Parmi les nombreux risques devant être atténués lors d'une interruption des travaux de construction, songeons aux entrées illégales (délits) et aux incendies.

Il est important de ne pas oublier le chantier de construction, car bien des choses peuvent causer un sinistre important susceptible d'entraîner des retards en lien avec le projet ou des pertes financières considérables.

ENTRÉES ILLÉGALES

Les chantiers de construction peuvent attirer les criminels en raison des outils, de l'équipement et de la diversité de matériaux de construction susceptibles de s'y trouver. Mais ils n'intéressent pas que les voleurs! Les structures partiellement érigées sont parfois perçues comme des « structures de jeu » par les enfants ou les adolescents.

Tous les ans, des vols
d'outils et de matériaux
de construction s'élevant
aux environs de

46 M\$

sont enregistrés dans les
chantiers au Canada et
moins de 25 % de ces biens
sont ultimement récupérés.*



Veillez remplir cet aide-mémoire pour aider à atténuer les pertes découlant des entrées illégales sur votre chantier.

Clôturer tout le périmètre du chantier de construction pour aider à prévenir les entrées illégales.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

Afficher des panneaux d'avertissement de sécurité adéquats autour du périmètre du chantier.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

Retirer du chantier tous les matériaux de construction libres, combustibles et non combustibles.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

Retirer tous les coffrages de construction combustibles et non combustibles du chantier, puisque certains coffrages en aluminium ont de la valeur étant donné qu'ils sont en métal.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

Retirer tous les bacs à déchets de construction.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

Retirer tout le matériel portatif de l'entrepreneur, tous les coffres d'outils et tout le matériel mobile du chantier.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

Assurer la sécurité du chantier 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en effectuant régulièrement la tournée des lieux.

Nom de la personne responsable :

Fréquence de l'inspection :

Vérifier la vidéosurveillance en permanence.

Nom de la personne responsable :

Au besoin, sécuriser et verrouiller les portes et les fenêtres des bâtiments.

Nom de la personne responsable :

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Les risques d'incendie sur les chantiers peuvent varier selon le type de construction et l'occupation. Par exemple, les projets de construction résidentielle encadrés peuvent présenter des risques d'incendie plus élevés que les constructions élevées résistantes à la propagation de la flamme. De plus, il peut se révéler impossible de clôturer le périmètre d'une subdivision résidentielle en construction, ce qui signifie qu'il devient encore plus important d'être conscient du risque potentiel d'incendie sur un chantier en inactivité.

On estime, en moyenne, à

3 840 par année
le nombre
d'incendies

dans des structures en construction qui ont nécessité l'intervention des **services d'incendie** de 2013 à 2017. **



Remplissez cet aide-mémoire pour contribuer à atténuer les incendies sur votre chantier.

Maintenir et rendre accessible toutes les mesures de protection contre les incendies, p. ex., extincteurs portatifs, rangements pour tuyaux et bouches d'incendie privées.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

Veiller à ce que le chantier soit entièrement accessible au service d'incendie, en s'assurant notamment de l'accès sans entrave aux bornes fontaine et à tout système privé d'alimentation d'eau.

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Mesures prises :

- Effectuer et documenter (c.-à-d. date, heure et confirmation de l'activation de la vidéosurveillance, en incluant toutes les observations et les mesures prises) une tournée du site quotidiennement. Cette tournée doit être faite par le gestionnaire de la construction ou son représentant pour s'assurer de l'absence de tout combustible exposé ou de toute source de feu, de même que pour déceler toute trace d'altération du chantier pouvant entraîner un incendie.**

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Vidéosurveillance activée :

Oui Non

Observations/Mesures prises :

- Vérifier régulièrement l'intégrité de la clôture et assurez-en l'entretien au besoin.**

Date :

Heure :

Nom de la personne responsable :

Observations/Mesures prises :

- Tenir un journal renfermant tous les renseignements énumérés ci-dessus avec la date et l'heure inscrites pour la vérification visée.**

Nom de la personne responsable :

* Source : Construction Site Theft Prevention: Advice for Canadian Contractors. (2019, July 17).

Consulté le 30 mars 2020 à <https://hitachicapital.ca/news/construction-site-theft-prevention-advice-canadian-contractors>

** Source : Campbell, R. (2020, February). Fires in Structures under Construction or Renovation.

Consulté le 30 mars 2020 à

<https://www.nfpa.org/-/media/Files/News-and-Research/Fire-statistics-and-reports/Building-and-life-safety/osFiresInStructuresUnderConstruction.pdf>